

# LA GESTION DE LA PAIE, À L'HEURE DES GRANDS CHANGEMENTS !

Les défis posés par l'évolution rapide du monde du travail exigent des solutions novatrices et adaptées. Info Paye Conseil, sous la houlette éclairée de Stéphane Köhler, relève ce défi avec brio. En alliant expertise humaine et technologie de pointe, cette entreprise pionnière redéfinit l'approche de la gestion de la paie et des ressources humaines.

**Informations Entreprise : Comment la digitalisation et l'intégration de l'intelligence artificielle dans les outils RH transforment-elles la gestion des ressources humaines ?**

**Stéphane Köhler :** Face à l'essor du télétravail et à la nécessité d'un accès rapide à l'information, les entreprises doivent s'adapter pour maintenir et accroître leur compétitivité. Ici, le principal défi réside dans la simplification du quotidien des employés et dans l'efficacité de la circulation des données. Les outils numériques de communication et de suivi du personnel, tels que les coffres-forts numériques, la gestion en ligne des absences

et les processus d'onboarding, deviennent essentiels pour moderniser les entreprises et atteindre cet objectif. Plus le parcours de l'employé est fluide, plus la marque employeur se renforce, une réalité bien comprise par nos clients.

Par ailleurs, l'intégration croissante de l'IA dans la gestion RH marque une évolution significative. Son utilisation dans les interactions avec les SIRH offre un gain de temps considérable pour les services RH. Cependant, cette avancée s'accompagne d'une augmentation des coûts d'utilisation de ces outils, une hausse que nous jugeons pour l'instant non justifiée tant que les services

de maintenance ne s'alignent pas sur cette évolution. Notre rôle est ainsi d'adapter et d'ajuster continuellement nos solutions pour répondre à l'évolution des besoins de nos clients tout en maîtrisant les coûts.

**I.E : Pouvez-vous nous parler de votre offre ?**

**Stéphane Köhler :** Info Paye Conseil a justement émergé de la nécessité d'assister les entreprises face à la complexité croissante de la législation sociale. Notre équipe s'engage quotidiennement à conseiller et accompagner les TPE, PME dans la gestion de leur paie. L'arrivée du confinement a renforcé notre mission : nous avons maintenu nos opérations et consolidé le lien avec nos

## Chiffres clés

- Nombre de collaborateurs : 14
- Nombre de clients : 300
- Nombre de BS émis chaque mois : 2500
- Durée moyenne d'un contrat client : 7 ans
- Nombre d'heures annuel de formation continue : 560
- Logiciels de paie utilisés : 2
- Process internes de contrôle qualité : 285



clients par des réunions à distance, les rassurant et les guidant sur les indemnisations et procédures.

Notre communication, basée depuis toujours sur un espace client sécurisé, permet aux clients de télécharger leurs documents sans nécessité de se rendre physiquement au bureau. Cela garantit un accès continu, peu importe la situation. Nous avons aussi adopté Jitsi, un outil de communication efficace pour nos réunions virtuelles.

L'évolution vers des logiciels en mode SaaS constitue un autre pilier de notre adaptation. Cela offre aux clients un accès étendu et autonome à leurs documents, leur permettant de consulter et gérer les données des salariés sans délai. Nous répondons ainsi aux besoins immédiats des dirigeants et des services RH, offrant un accès personnalisé au logiciel, que ce soit au dirigeant, au contact de la société ou à l'expert-comptable.

En complément, nous avons développé des services RH en ligne : un processus d'onboarding dématérialisé avec signature électronique, la gestion des absences par circuit décisionnel, et un coffre-fort numérique pour le salarié. Ces outils, développés en collaboration avec une startup spécialisée, renforcent notre engagement à soutenir les entreprises dans leur quotidien.

Nous effectuons également des missions d'accompagnements et de supervision du cycle de paie

**I.E : Comment Info Paye Conseil assure-t-elle une relation de proximité et de confiance avec ses clients, et quels sont les mécanismes mis en place pour personnaliser ses services en gestion de paie et ressources humaines ?**

**Stéphane Köhler :** Au cœur de notre philosophie se trouve un principe essentiel : cultiver une proximité étroite avec nos clients. Cette approche, centrée sur une approche sur mesure, est cruciale, car elle forge une relation de confiance solide et pérenne. Elle se manifeste par une disponibilité accrue de nos experts en paie, qui se tiennent constamment aux côtés des dirigeants d'entreprise. Pour garantir un service hautement personnalisé, nous assignons deux à trois collaborateurs dédiés à chaque dossier, ce qui permet une compréhension approfondie et spécifique des besoins de chaque client.

Notre rôle s'assimile ainsi à celui d'un service RH interne, renforcé par la mise à disposition d'outils de gestion des ressources humaines adaptés aux exigences actuelles des entreprises. Cette efficacité est également le fruit de collaborations stables et performantes

Stéphane Köhler



avec des partenaires clés. Un exemple notable est notre travail conjoint avec Maître Delorge, un avocat expert en droit social basé à Arcachon, qui maîtrise parfaitement les défis et risques spécifiques auxquels notre clientèle est confrontée.

**I.E : Quelles sont les prochaines étapes de votre développement ?**

**Stéphane Köhler :** Dans le cadre de nos efforts constants pour optimiser la relation de partenaire social avec nos clients, nous nous concentrons actuellement sur le pilier central de notre activité : les logiciels de paie. Nous utilisons déjà Silae et nous finalisons l'intégration d'un second logiciel, Open Paye. Notre objectif est double : d'une part, nous souhaitons nous adapter précisément à la typologie et aux besoins spécifiques de nos clients, et d'autre part, nous visons à atténuer les impacts de la politique tarifaire fluctuante des fournisseurs de logiciels.

Silae sera idéalement adapté pour des entreprises d'une certaine envergure, tandis qu'Open Paye, bien que moins connu, offre de nombreuses fonctionnalités qui conviennent mieux à d'autres profils d'entreprises. Nous prévoyons d'être pleinement opérationnels sur ce projet dès janvier 2024.

En outre, cette initiative nous permet de renforcer l'expertise de nos collaborateurs sur ces deux logiciels grâce à des formations continues. À terme, cela nous permettra de développer un accompagnement spécifique pour l'intégration des dossiers dans Silae et Open Paye, destiné aux cabinets de gestion de la paie.

**I.E : Comment Info Paye Conseil intègre-t-elle l'intelligence artificielle et les outils logiciels dans sa gestion de la paie ?**

**Stéphane Köhler :** Au sein d'Info Paye Conseil, nous abordons l'intelligence artificielle avec prudence et discernement. Comme dans le cas de la voiture autonome, qui, bien qu'innovante, présente encore des imperfections, l'intelligence artificielle dans notre domaine doit être utilisée avec vigilance.

Elle offre certes des avantages, notamment dans l'interaction avec les conventions collectives, mais elle ne remplace pas l'expertise humaine. Nos collaborateurs, experts en paie, jouent un rôle essentiel en supervisant et en s'assurant de la fiabilité des processus.

Ainsi, l'humain reste au cœur de notre valeur ajoutée. Les outils logiciels que nous utilisons ne sont que des facilitateurs. Ils nous aident à optimiser la gestion de la paie, mais la véritable expertise réside dans le jugement et l'expérience de nos professionnels.

Mais notre vision s'étend au-delà de la simple paie. Nous ambitionnons d'intégrer des outils RH complémentaires, tels que la gestion des entretiens professionnels, en plus de nos services actuels comme le coffre-fort numérique, l'onboarding et la gestion des absences.

De plus, nous sommes attentifs à la diversité des besoins de nos clients. Cela nous amène à travailler avec plusieurs logiciels de paie, choisissant ceux qui correspondent le mieux aux exigences spécifiques de chaque client.